

LETTRE INFO N° 1-2025



ACTUALITÉS



Cap sur Paimpol du 20 au 22 mars 2025 !

Le programme et le bulletin d'inscription vous ont été adressés **par mail le 24 janvier** pour notre grand rendez-vous annuel.

Nous recevrons le 20 mars pour éclairer nos débats et l'avenir de notre métier deux experts, **Madame Nathalie FUSSLER et Monsieur Philippe GOETZMANN**. Les évolutions des tendances de la consommation doivent être au cœur de nos préoccupations d'avenir dans notre rôle de créateur de valeur. Il nous faudra également tenir compte des évolutions réglementaires environnementales qui impacteront les coûts mais également la segmentation.

Philippe GOETZMANN accompagne les entreprises dans la transformation de la distribution, les évolutions de la filière alimentaire et l'émergence de l'économie servicielle après avoir travaillé plusieurs années dans la distribution. Il intervient auprès de plusieurs collectifs sur l'évolution des tendances de consommation.

Nathalie FUSSLER est directrice environnement et fiscalité de la CGF et nous présentera les évolutions et impacts de la Responsabilité Elargie du Producteur.

Le 21 mars se tiendra notre Assemblée Générale statutaire et les débats internes, sans oublier notre commission jeunes expéditeurs et une visite du cadran.

Nous ne partons pas de Ploubazlanec sans une visite de l'île de Bréhat le 22 mars.

Nous vous attendons nombreux !

Notre équipe est à votre disposition pour toute information complémentaire.



Lancement du nouveau comité régional Interprofessionnel Occitanie

Le 9 décembre 2024, le 7^{ème} Comité Régional Interprofessionnel a vu le jour en Occitanie. Monsieur Eric Fabre, primeur et un des meilleurs ouvriers de France a été élu Président. L'ANEEFEL est représentée par Messieurs DELBOUIS, ROMMEL et DARIOS. Le Président de L'AREEFEL Sud-Ouest, Olivier LEMOUZY, est également invité.





Séminaire interprofessionnel sur la CVE

Les administrateurs d'Interfel se sont réunis à Interfel le **22 janvier** pour travailler sur le renouvellement de l'accord CVE 2026-2028. L'accord étendu de financement de l'interprofession est en effet triennal et doit être déposé auprès des Pouvoirs Publics cet été. Ce fut l'occasion pour les familles professionnelles membres d'Interfel de travailler sur les orientations stratégiques des différentes commissions et d'aborder plus généralement le financement et les budgets alloués aux différentes actions. La prochaine étape sera le Conseil d'Administration du 11 février prochain.



Actualités Sociales – Accords nouvelles grilles de salaire et catégories objectives

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la Branche s'est réunie le **18 décembre**. Les négociations salariales pour la première et la quatrième gamme se sont poursuivies. Pour la première fois, les deux **grilles de salaire** (Avenants n°13 et n° 32) ont été mises à la signature ensemble. La CFDT, la CFE-CGC AGRO, FGTA-FO et la CFTC les ont signées pour **application au 1er janvier 2025**, elles permettent à la Branche d'être à niveau par rapport au SMIC du 1er novembre dernier.

La grille de salaire de la 1^{ère} gamme a été adressée à tous les adhérents le **16 janvier**.

L'accord relatif à la définition des **catégories des bénéficiaires des régimes** de protection sociale complémentaire pour la première gamme, signé par 5 organisations syndicales, a été étendu le **26 décembre** dernier. La Commission paritaire de l'APEC du **19 décembre** a délivré son agrément sur cet Accord, notamment en validant notre classification des emplois de 2016 dans sa définition des cadres et des TAM pouvant bénéficier d'un régime de protection sociale complémentaire.

Si vous souhaitez être destinataire de ces Accords, vous pouvez contacter estelle.verdet@aneefel.com



Actualités Sociales – Commissions paritaires

Dans la continuité des négociations sur le **partage de la valeur** commencées en avril 2024, des discussions sont en cours sur l'organisation d'un webinaire sur ce sujet à destination des adhérents de l'ANEEFEL. A l'issue de celui-ci, nous pourrions voir l'intérêt de rédiger un Accord de Branche.

Pour rappel, **OCAPIAT** est en charge depuis 2024 de la collecte de la contribution conventionnelle de notre Branche (0,10% de la masse salariale des entreprises). OCAPIAT vient de procéder à un premier versement sur le compte bancaire de l'**Association de Gestion du Paritarisme de l'Expédition et Exportation - AGP-EEFL** correspondant aux fonds collectés en septembre dernier.

La deuxième collecte vient de démarrer, **Le portail OCAPIAT de déclaration de la contribution est ouvert**. les versements **doivent être effectués avant le 28 février 2025** sur la base de la masse salariale brute des entreprises des 6 derniers mois 2024.

La contribution due au titre du paritarisme en 2025 sera éligible au 28 février 2026, il n'y aura plus qu'une seule collecte.



Publication du règlement européen PPWR

Le règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages, modifiant le règlement (UE) 2019/1020 et la directive (UE) 2019/904, et abrogeant la directive 94/62/CE (dit « **règlement PPWR** »), a été publié au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) le 22 janvier 2025.

Ce règlement harmonisera au niveau UE un certain nombre de dispositions déjà prévues dans la loi AGEC avec un délai de mise en œuvre en 2030. Le principe d'une liste d'exemptions concernant la suppression de l'emballage plastique au point de vente pour les fruits et légumes demeure, Interfel est en lien avec FRESHFEL qui travaille pour la représentation des professionnels au niveau UE.

Nous reviendrons vers vous à la suite du futur GT Emballage Interfel du 29 janvier 2025 qui examinera attentivement ce texte.

Texte disponible sur demande et dans l'espace adhérent du site ANEEFEL.

valerie.avril@aneefel.com

OUTILS ET INFORMATIONS



Relations commerciales

Une synthèse des **points utiles pour vos CGV** vous a été adressée comme à l'accoutumée au début du mois de janvier avec les textes réglementaires et l'actualisation des accords interprofessionnels.

Le guide des relations contractuelles, indiqué dans ce mémo, est maintenant disponible en ligne. Il aborde de nombreux sujets relatifs aux documents commerciaux et aux contrats, nous vous encourageons vivement à le télécharger.

<https://www.interfel.com/services/documentation/guide-des-relations-contractuelles-filiere-des-fl-frais/>

Totalement repensé et enrichi sur le fond comme sur la forme, avec une présentation des relations contractuelles « en marche avant » depuis le producteur jusqu'au consommateur, ce nouveau guide ordonne, clarifie et expose le droit en vigueur. Son objectif est double : permettre aux opérateurs de mieux maîtriser les règles qui gouvernent leurs relations commerciales et promouvoir une contractualisation écrite volontaire et adaptée au sein de la filière.

Le **COFREUROP** toiletté et l'ensemble des versions traduites est également disponible sur le site d'Interfel [ici](#)



Economies d'énergie en station fruitière et nouvelle formation RSE

Le CTIFL travaille avec l'ADEME sur les **économies d'énergie en stations fruitière pomme et endivieries** sur la période 2024-2026. Un copil est prévu au moins de mars avec des professionnels du froid ainsi que des producteurs pour présenter les résultats de l'enquête 2024 et la suite du programme pour 2025. Nous vous invitons à

y participer afin d'avoir des retours, remarques ou idées de professionnels en prévenant laurie.moya@aneefel.com pour les détails du COPIL.

Le CTIFL ajoute à son catalogue de formation « [Initier une démarche RSE en entreprise de fruits et légumes](#) » afin de répondre aux attentes sociétales sur le développement durable et initier une démarche RSE pour les dirigeants, responsables qualité et commerciaux qui aura lieu à distance les 22 et 23 mai 2025.



GT procédures, réunion avec la DGCCRF et formations

Le chantier de relecture des procédures et les échanges qu'il nécessite avec les autorités est toujours en cours. En vue de la réunion avec la DGCCRF du **12 février prochain**, le prochain GT procédures se réunira le 3 février afin d'examiner les deux nouvelles propositions de la DGCCRF portant sur la vérification de la loyauté (mentions d'étiquetage, présentation et publicité des fruits et légumes, connaissance de la filière).

À la suite de la réunion de planification des formations avec le CTIFL, le calendrier par réunion sera bientôt disponible pour le premier semestre 2025. Si vous souhaitez intégrer la démarche, développer et/ou approfondir vos connaissances et compétences, et celles de vos collaborateurs(trices), les formations du CTIFL sont des outils sur mesure pour vous.

La formation initiale est obligatoire pour chaque nouveau responsable FeL PARTENARIAT de l'entreprise

La formation de renouvellement doit être suivie tous les 3 ans par le responsable FeL PARTENARIAT

La formation agréage est obligatoire pour le responsable agréage de l'entreprise tous les 5 ans



Autres Documents disponibles

Pour rappel, L'ANEEFEL a fait réaliser **deux guides par notre avocate**, Maître VERZI, pour la branche des expéditeurs et exportateurs de fruits et légumes sur :

- La mise en place du treizième mois conventionnel dans les entreprises de la 1ère gamme (mise en place 2025),
- La négociation sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans les TPE, kit d'accompagnement à la négociation avec l'ensemble des documents nécessaires.

Nous pouvons vous adresser les 2 guides en contactant estelle.verdet@aneefel.com



Webinaire

Nous avons organisé un webinaire sur notre actualité conventionnelle **le 12 décembre dernier** avec comme thématiques : Point sur les actualités de la Branche, présentation des 2 derniers guides mis à disposition des adhérents sur l'aménagement du temps de travail dans les TPE et la mise en place d'un 13^{ème} mois conventionnel, point d'actualité AG2R avec Alexandre DAS NEVES et présentation des services d'OCAPIAT. Nous remercions les participants, nous pouvons vous adresser les supports de présentation en contactant estelle.verdet@aneefel.com ou en consultant votre espace sur le site internet de l'ANEEFEL.



ANEEFeL

Association Nationale des Expéditeurs
et Exportateurs de Fruits et Légumes

ACTEUR
DES TERROIRS



Communication

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier d'un accès réservé aux adhérents sur notre site internet www.aneefel.com, la demande est à faire à noura.matmati@aneefel.com, assistante administrative à l'ANEEFEL.



Le Salon de l'Agriculture se tiendra du **22 février au 2 mars**, les représentants de l'ANEEFEL seront présents sur le stand Interfel, n'hésitez pas à nous informer de votre venue. Nous disposerons également d'entrées gratuites mises à disposition par Interfel, vous pouvez nous les demander.

Fevrier 2025

03/02 -> C.A. FeL PARTENARIAT et GT Procédures

04/02 -> Commission Communication Interfel

10/02 -> C.A. CTIFL

11/02 -> Conseil d'Administration Interfel

13/02 -> AG Expéditeurs Rhône-Alpes

13/02 et 14/02 -> Congrès des Producteurs de Fruits

18/02 -> Commissions paritaires ANEEFEL

22/02 au 02/03 -> Salon International de l'Agriculture

